REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
POST TENEBRAS LUX

FAO FEUILLE D'AVIS OFFICIELLE DE LA REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

4 NOV 2026

Autorisations / *Requêtes en autorisation de construire : demandes préalables ou définitives soumises à la procédure d'étude de l'impact sur l'environnement (DD, DP)*

Requête n° : DD 338801
Commune(s) et lieu(x) : Veyrier, Route de l'Uche, 1, Veyrier, Route de l'Uche, 3, Veyrier, Route de l'Uche, 5, Veyrier, Route de l'Uche, 7, Veyrier, Route de l'Uche, 9, Veyrier, Route de l'Uche, 11
Requérant(e)(s) : Société Privée de Gérance SA
Mandataire : PETREMAND Sybil, Architecte
Nature de l'ouvrage : Construction de 4 bâtiments d'habitats groupés (60% THPE), parking souterrain, aménagements extérieurs
Autorisation(s) liée(s) : Décision abri OCPPAM-PC n° 2025199
Dérogation(s) accordée(s) : Art. 59, al.4 let.b, Loi sur les constructions et les installations diverses; Art. 59, al.10, Loi sur les constructions et les installations diverses
Zone(s) de construction : 5-
Parcelle(s) : Veyrier (n° 3563, 5113)
Propriétaire(s) de la (des) parcelle(s) : ALLANIC ZWERNER Françoise, ALLANIC Béatrice, GOTTRET Michel Lucien, SCHENK Françoise Monique

La présente publication vaut publication de toutes les autorisations liées ci-dessus.

Cette décision peut faire l'objet de recours auprès du Tribunal administratif de première instance, conformément à la loi sur la procédure administrative (délai 30 jours à compter de la présente publication, sous réserve de l'article 63 de la loi sur la procédure administrative, adresse: 4, rue Ami-Lullin, case postale 3888, 1211 Genève 3).